



SYNEOS

BÉTON

18 bis, Promenade Marx-Dormoy - 93460 Gournay-sur-Marne
Tél. : 01 43 05 30 30 - Fax : 01 43 05 24 97
beton@syneos.eu - www.syneos.eu

ILE DE FRANCE BETON - S.A.S. au capital de 1 744 170 €
SIRET 338 554 502 00012 - APE 2363Z

Bon No : 006035911		1ere Gachée : 08:02 (1) Quantité : 4.00 m3		Date : 24/09/2026 diog2609248551		Zone : ZONE A	
Client : C9296014 13 AVENUE ROBERT SCHUMANN 93330 Neuilly-sur-Marne		PARIS CONSTRUCTION EST		Chantier : PARIS10 PARIS 26 RUE DU FAUBOURG SAINT MARTIN 75010 Paris		Véhicule : 519 OTDM-CR-519-HJ Chauffeur : OTILIO OTILIO Centrale : BOBIGNY	
ARRIVEE CHANTIER réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale	
				ATTENTE 00:00		Quantite Origine : 4.00 m3 Quantite Restante : 0.00 m3 Livree Reelle : 4.00	
CONSEILS DE SECURITE en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures							
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)	
1C40FXA3S3D20		BPS				XA3	
						Classe chlorure	
						CL 0,65	
						Consistance(7)	
						S3	
						Dmax	
Ciment(type et classe)		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEM III/A 42.5 N LH				0		C40/50	
Appellation commerciale : BPS XA3 C40/50 S3 D20 CEM III/A 4 CEM III/A 42.5 N LH PM-ES						Température :	
Mode de livraison :						N° Grue :	
						Retour béton	
SERVICES				ADJUVANTS		LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIBUTION CARBONE				SPHRE VISCO FLOW		Nom: Signature du client:	
CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE				800POWER			
RESPONSABILITE ELARGIE DU				TECHNO 348			
PRODUCTEUR							
CONTRIBUTION ENERGETIQUE							
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:							

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cubes.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non